



## Communiqué commun sur l'Enseignement moral et civique



### APHG et APPEP : poursuivre le dialogue engagé

L'APHG et l'APPEP ont organisé, le 10 décembre 2016, une journée d'échanges sur l'Enseignement moral et civique (EMC). Cet événement inédit a été l'occasion de dresser un premier bilan de ce nouvel enseignement et de montrer comment les professeurs d'histoire-géographie et de philosophie le conçoivent et le mettent en œuvre.

Au terme de cette journée, nos deux associations s'accordent sur la légitimité et la nécessité d'un tel enseignement. Les élèves ont besoin d'être mieux armés intellectuellement pour comprendre les nouvelles questions que soulèvent la société d'information, les enjeux des progrès scientifiques et techniques, les valeurs fondatrices de la République. Pour que ces valeurs ne se réduisent pas à des mots creux, ou des slogans, pour que les élèves puissent se préparer à l'exercice de la citoyenneté, pour qu'ils puissent faire un usage conscient et éclairé des technologies numériques, il importe que les heures affectées à l'EMC figurent dans les services.

Ce n'est malheureusement pas encore le cas dans tous les établissements. En effet, la demi-heure hebdomadaire prévue pour cet enseignement ne semble pas avoir été dégagée dans tous les lycées, en particulier dans les séries de la voie technologique. Les événements récents montrent pourtant à quel point sa mise en œuvre est urgente. Les professeurs qui se sont engagés dans cet enseignement demandent aux Recteurs l'observation rigoureuse des mesures prises par le Ministère et publiées au Bulletin officiel du 25 juin 2015<sup>1</sup>.

L'APHG et l'APPEP ont conscience du caractère transdisciplinaire des thèmes qui figurent au programme de l'EMC. Reste que ce caractère transdisciplinaire ne saurait signifier que l'étude des thèmes au programme *transcende* les disciplines, et qu'il faille viser leur dépassement. Les savoirs disciplinaires apportent des contenus substantiels à cet enseignement. Ils permettent un examen rationnel et critique des thèmes au programme.

Sans cet ancrage disciplinaire, cet enseignement serait vide et préjudiciable aux élèves, la transmission des valeurs républicaines se réduirait à une leçon de morale, et le cours d'EMC, enfin, serait condamné à être une chambre d'écho de la *doxa*, des opinions fluctuantes et contradictoires véhiculées par la société, voire des préjugés : en premier lieu, parce que les professeurs, démunis, n'auraient d'autre choix que de concevoir leur cours à partir de ce qu'ils entendent dans les médias ; en second lieu, parce que les élèves, qu'on instruirait de rien, en resteraient à leurs opinions spontanées.

En conséquence, l'APHG et l'APPEP considèrent que l'EMC est un enseignement « pluridisciplinaire » et non « interdisciplinaire ». Cet enseignement ne se situe pas dans on ne sait quel « entre-deux ». Il s'appuie sur l'enseignement disciplinaire et le prolonge. On ne répétera jamais assez que c'est au titre de ses compétences disciplinaires que le professeur est chargé de l'enseigner.

Cette conception partagée a justifié la tenue de ce colloque qui a permis de montrer concrètement ce que nos disciplines apportent à cet enseignement. Parce que les échanges furent utiles et enrichissants, l'APHG et l'APPEP proposent qu'une nouvelle journée soit organisée sur ce thème en 2017 et que d'autres disciplines y soient associées.

---

<sup>1</sup> L'enseignement moral et civique (EMC) au Bulletin officiel spécial du 25 juin 2015 : <https://goo.gl/1FCaYI>